



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDE

Par la présente, la Demande d'offre à commande est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande d'offre à commande restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
3	Le 23 juin 2016
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECCL-RFSO-15-0580	
Titre :	
Services d'accompagnement	
Date de clôture de la demande de proposition :	
Le 12 juillet, 2016 à 2:00 p.m. (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
<p>Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6</p> <p>proposition-proposal@elections.ca</p>	
À l'attention de	N° de tél.
Chantal Lagacé	819-939-1233

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande d'offre à commande pour des services d'accompagnement qui porte le numéro ECCL-RFSO-15-0580 datée du 1^{ier} juin 2016 (la « DOC »). La présente modification fait partie intégrante de la DOC.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DOC et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DOC, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées suite à la DOC et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 QUESTION 8

Question :

Quels sont vos fournisseurs actuels pour les services d'accompagnement?

Réponse :

Nous n'avons aucuns fournisseurs actuellement. La mise en place d'un outil d'offres à commandes pour les services d'accompagnement est une nouvelle initiative pour Elections Canada.

2.2 QUESTION 9

Question:

Dans l'énoncé des travaux au point 5.05, voudriez-vous clarifier ce que vous entendez par « concours »?

Réponse :

Un concours se définit comme suit : Il s'agit d'un processus de sélection dans le cadre duquel tous les candidats admissibles ont l'occasion de manifester leur intérêt en vue d'être pris en compte pour la dotation du poste et à l'issue duquel le candidat jugé le mieux qualifié par rapport aux critères de mérite (selon l'évaluation du candidat en ce qui concerne des qualifications essentielles et des qualifications constituant un atout établies pour le poste) est choisi aux fins de nomination. Habituellement, les concours sont annoncés au moyen d'un avis qui contient suffisamment de renseignements sur les qualifications essentielles et constituant un atout et qui donne aux candidats éventuels

une possibilité raisonnable de décider s'ils postulent et présentent une demande en bonne et due forme.

2.3 QUESTION 10

Question :

Par rapport au critère O2, combien de ressources devons-nous proposer?

Réponse :

L'offrant peut proposer de multiples ressources dans la même offre.

Multiples ressources est défini comme suit: Minimum d'une ressource jusqu'à un maximum de quatre ressources.

L'offrant doit soumettre une proposition individuelle pour chacune des ressources proposées.

2.4 QUESTION 11

Question :

Pour le critère O4, nous aimerions avoir les descripteurs d'un « niveau avancé », est-ce que vous vous référez aux niveaux de la commission de la fonction publique ou à un cadre de référence en particulier?

Réponse :

Référence selon la fonction publique :

Niveau avancé : Une personne qui s'exprime couramment et avec précision à tous les niveaux de langue normalement utilisés dans un cadre professionnel. L'utilisation de la langue et la capacité de fonctionnement sont excellentes. La personne peut adapter son discours en fonction de son interlocuteur ou de l'auditoire et mener une discussion approfondie sur des sujets abstraits ou non familiers. Parle couramment et de façon idiomatique sans erreurs grammaticales et en utilisant une terminologie précise. Comprend tous les styles et formes de discours et perçoit très bien les allusions sociales et culturelles. Peut cependant éprouver des difficultés avec certains dialectes et avec l'argot.

2.5 QUESTION 12

Question :

Pourriez-vous nous indiquer le nombre d'employés d'Élections Canada qui bénéficieront de ces services et le type de postes visés?

What are the categories of employees that are eligible for coaching services (e.g. executive, senior managers, supervisors, front line staff)?

Réponse :

L'offre à commandes pour des services d'accompagnement sera à la disposition de tous les employés d'Élections Canada.

2.6 QUESTION 13

Question :

Quel est le nombre d'heures d'accompagnement prévu par personne et par groupe?
Combien d'heures au total EC prévoient pour ce besoin?
Pourriez-vous aussi nous donner une estimation du budget alloué pour ce besoin?
Combien de cohortes par année EC envisagent pour ce besoin et combien de personnes par cohortes?

Réponse :

Les services d'accompagnement est une nouvelle initiative pour Élections Canada. Les séances auront lieu selon les besoins d'Élections Canada, à cet effet le nombre d'heures prévues ne peuvent être déterminées et ne sont pas limitées.

Aucune limite de budget n'est définie pour ce besoin.

Le nombre de cohortes par année variera selon la demande et les besoin des employés d'EC. "Selon les définitions figurant à l'annexe A – Énoncé des travaux.

Groupe: Groupe de quatre à six employés maximum, qui recevront des services d'accompagnement d'une ressource désignée.

2.7 QUESTION 14

Question :

Comment les critères d'évaluation technique cotés seront-ils cotés si deux ressources sont proposées pour une même offre?

Réponse :

Chaque ressource proposée sera évaluée individuellement pour les critères d'évaluation technique obligatoires et les cotés. Le tableau 7.1 - Critères d'évaluation technique obligatoires et le tableau 7.2 - Critères d'évaluation technique cotés de la partie 7 - Critères d'évaluation technique doivent être remplis pour chaque ressource proposée.

2.8 QUESTION 15

Question :

Si une ressource obtient moins de points, utiliserez-vous une moyenne des deux ressources proposées?

Réponse :

Non, seules les meilleures ressources proposées dans chaque catégorie de services obtiendront une offre à commandes. Élections Canada évaluera chaque ressource proposée individuellement.

2.9 QUESTION 16

Question :

Pour soumettre une offre pour les deux catégories de services (en français et en anglais), il est indiqué que les offrants doivent préparer deux documents distincts. Est-ce que cela signifie que deux propositions complètes doivent être préparées (c.-à-d., attestations, critères obligatoires, données financières, etc. présentés en double) ou faut-il seulement présenter deux réponses techniques?

Plus précisément, au point 1 de la section A, si un fournisseur veut soumettre une offre pour les services en français et les services en anglais, peut-il tout inclure dans une seule proposition? Le cas échéant, les ressources peuvent-elles être désignées pour l'un ou l'autre des services ou pour les deux services dans la proposition?

Réponse :

Deux propositions distinctes doivent être préparées, une pour chaque catégorie de services. Élections Canada a l'intention de constituer une équipe d'évaluation pour les services en anglais et les services en français; il est donc obligatoire que les propositions pour les services en français et les services en anglais soient présentées dans deux documents distincts.

2.10 QUESTION 17

Question :

À l'article 12 de l'annexe C (Disposition des dossiers et remise des dossiers à Élections Canada), pourriez-vous préciser de quels dossiers il s'agit? Les dossiers relatifs aux conversations d'accompagnement que l'accompagnateur conserve sont confidentiels et réservés au client et à l'accompagnateur. En outre, les normes professionnelles visant certains professionnels qui offrent des services d'accompagnement exigent que les documents soient conservés pendant sept ans (p. ex. les infirmiers et infirmières autorisés). Pouvez-vous préciser ce qui doit être retourné?

Réponse :

Aux fins des travaux, les notes créées par la ressource désignée durant les conversations d'accompagnement ne seraient pas considérées comme des renseignements personnels ou comme un dossier selon les définitions de l'annexe C, et il ne serait donc pas nécessaire de les remettre à Élections Canada. L'information créée en réponse à la section 5.07 et à la sous-section 8.01.01 de l'Énoncé des travaux est susceptible d'être considérée comme un dossier.

2.11 QUESTION 18

Question :

Partie 7 – Critère d'évaluation technique coté C1. Quel est le nombre minimal de descriptions de projet à fournir pour chaque ressource?

Réponse :

Le critère coté C1 n'a aucune exigence minimale. L'offrant recevra un maximum de 10 points pour chaque projet (maximum de 8 projets), pour un maximum de 80 points, qui démontre une expérience de l'application des principes proposés (alinéas i à v). Un résumé du projet devrait être fourni.

2.12 QUESTION 19

Question :

Partie 7 – Critère d'évaluation technique coté C4 – Démarche d'accompagnement individuel et de groupe. Exigez-vous un document distinct de 1 500 mots pour chaque ressource ou peut-on présenter un seul document portant sur toutes les ressources?

Réponse :

Un document distinct doit être préparé pour chaque ressource proposée. Élections Canada évaluera chaque ressource proposée individuellement.

2.13 QUESTION 20

Question :

Selon vos estimations, combien d'employés seront aiguillés vers les services d'accompagnement par année?

Réponse :

Les services d'accompagnement seront offerts en fonction des besoins; Élections Canada n'est pas en mesure de fournir une estimation.

2.14 QUESTION 21

Question :

Puisque généralement, les entraîneurs travaillent avec plusieurs clients/engagements simultanément, est-ce que la Couronne considèrerait enrayer la condition des Services d'accompagnement chevauchés pouvant être compté qu'une seule fois vers l'expérience?

Réponse :

Elections Canada autorisera seulement le chevauchement de projet/consultation de services d'accompagnement pour le critère coté C1.